

Appel à projets

Le prix de la Fondation PiLeJe abritée par la Fondation de France

Prévention des maladies chroniques non transmissibles et accompagnement à la santé

**Soutien aux études, expérimentations et actions originales pour améliorer la prévention des maladies chroniques non transmissibles et l'accompagnement à la santé par un recours aux thérapeutiques non médicamenteuses validées dans les domaines de la nutrition, l'activité physique, le stress sommeil
(en référence au rapport 2011 de la Haute Autorité de Santé)**

Présentation de la Fondation PiLeJe

Créée au printemps 2005 pour promouvoir la santé durable, la Fondation PiLeJe est une œuvre d'intérêt général à but non lucratif, financée par des dons en mécénat. Après 10 ans en tant que Fondation d'entreprise, elle est, depuis avril 2015, abritée par la Fondation de France.

Un tel rattachement lui permet de bénéficier des mêmes conditions qu'une Fondation reconnue d'utilité publique.

La nouvelle Fondation PiLeJe élargit son objet à l'accessibilité et la promotion, dans les parcours de soins comme dans la vie quotidienne, des connaissances et savoir-faire favorables à la santé et à une prévention personnalisée.

La Fondation PiLeJe abritée par la Fondation de France s'inscrit à la fois dans la continuité et le changement. En tant que Fondation « opératrice », elle poursuit ainsi dans toute la France ses conférences de sensibilisation en collaboration avec de nombreux partenaires locaux et nationaux (près de 1100 évènements en 15 ans dans des écoles, mairies, entreprises et même à l'Assemblée nationale), et édite des supports d'information (450 000 livrets d'informations et 6 livres avec Albin Michel).

Son comité exécutif est présidé par le Dr Jean-Michel Lecerf, chef du Service Nutrition & Activité Physique de l'Institut Pasteur de Lille. Il est composé de 2/3 de personnalités

indépendantes, qualifiées dans le domaine d'intervention de la Fondation, et d'1/3 de représentants de l'entreprise PiLeJe.

LES 5 MISSIONS DE LA FONDATION PILEJE

Les missions de la Fondation PiLeJe se déclinent autour de 5 grands volets qui répondent à sa vocation première : promouvoir la santé durable.

1. Sensibiliser le plus grand nombre à l'importance et l'intérêt de prendre en main personnellement sa santé, par l'information et l'éducation à la santé tout au long de la vie ;
2. Rendre accessible à tous des connaissances et savoir-faire notamment en matière d'alimentation, d'activité physique, de sommeil ou de gestion du stress, pour vivre mieux au quotidien et à long terme, en meilleure santé ;
3. Participer à la réflexion et la concertation sur les politiques de prévention et contribuer ainsi à la mise en œuvre de méthodes, approches et thérapeutiques non médicamenteuses validées, dans les parcours de santé ;
4. Soutenir la recherche, la formation et l'innovation en faveur de la prévention individualisée ;
5. Contribuer à l'amélioration de la santé et au bien-être des personnes fragilisées.

Contexte de l'appel à projet

C'est dans le cadre de sa 4^{ème} mission (*soutenir la recherche, la formation et l'innovation en faveur de la prévention individualisée*) que la Fondation PiLeJe a décidé de lancer un appel à projet de recherche doté d'un budget de 25 000 euros, pour récompenser annuellement des projets.

De nombreuses études confirment le rôle de l'environnement au sens large du terme (habitudes de vie, toxiques, pollution, perturbateurs endocriniens...) dans la survenue des maladies, à côté des facteurs non modifiables (génétique, âge...). La fatalité n'est pas de mise, chacun peut agir personnellement pour optimiser sa santé. La médecine des modes de vie, en particulier, a pour objectif d'éviter ou retarder certaines maladies ou leurs complications et dans tous les cas améliorer la qualité de vie.

Les thérapeutiques non médicamenteuses validées, activité physique, gestion du stress/sommeil, alimentation (ainsi dénommées par la Haute Autorité de Santé dans son rapport de 2011), sont reconnues comme particulièrement efficaces et à la portée de chacun. Alors même que les maladies chroniques non transmissibles représentent la première cause de mortalité, trop peu de Français décident ou réussissent à changer leurs modes de vie. Les causes sont multiples et complexes : procrastination, manque de temps, manque d'information, peur de perdre tout plaisir, budgets insuffisants...

Face à ces difficultés, le rôle de la Fondation est d'aider le plus grand nombre à prendre en main sa santé et de contribuer au changement, notamment dans les parcours de santé, à travers les textes législatifs, les pratiques médicales...

L'usage des thérapeutiques non médicamenteuses validées a pour objectif de retarder, voire empêcher l'apparition ou le développement de la maladie ainsi qu'obtenir une amélioration très significative de l'état général, de la qualité et de l'espérance de vie sans invalidité, ni dépendance. Une telle démarche devrait permettre à moyen et long terme des économies de santé.

Toute approche innovante dans ce domaine doit être soutenue.

Présentation et conditions de l'appel à projet : Soutenir la recherche en faveur de la prévention individualisée

Les projets devront porter sur la thématique suivante :

Prévention des maladies chroniques non transmissibles et accompagnement à la santé

Soutien aux études, expérimentations et actions originales pour améliorer la prévention des maladies chroniques non transmissibles et l'accompagnement à la santé par un recours aux thérapeutiques non médicamenteuses validées dans les domaines de la nutrition, l'activité physique, le stress sommeil (en référence au rapport 2011 de la Haute Autorité de Santé)

La Fondation PiLeJe apportera son soutien à un projet relevant des disciplines suivantes :

- la médecine,
- la psychologie,
- la sociologie,
- l'écologie,
- la biologie,
- la nutrition,
- l'économie.

Les candidats pourront être des :

- médecins,
- kinésithérapeutes,
- diététiciennes et diététiciens,
- infirmières et infirmiers,
- éducateurs médico-sportifs,
- psychologues,
- psychomotriciens,
- ostéopathes,
- orthophonistes,
- sages-femmes,
- travailleurs sociaux et éducateurs,

- chercheurs clinique

âgés de moins de 45 ans.

Le projet devra être porté par une structure/organisme d'intérêt général à but non lucratif localisé en France. Le candidat portera son projet au nom de son équipe. Un prix sera attribué à un ou des lauréats et leur équipe pour la réalisation de leur projet de recherche.

Comment participer ?

La date limite de dépôt des dossiers sera le 15 octobre 2020. Ils seront soumis au jugement du comité scientifique.

L'annonce du ou des lauréats est prévue lors du colloque annuel qui a lieu à l'Assemblée nationale le 10 décembre 2020.

Téléchargez le dossier de candidature et renvoyez le dûment rempli et accompagné des annexes demandées avant le 15 octobre 2020, par mail à projet2020@fondation-pileje.com

Les lauréats s'engagent :

- à affecter le montant alloué exclusivement à la réalisation du projet
- à tenir les délais avancés,
- à informer la Fondation PiLeJe de l'avancée des travaux,
- à mentionner dans toute communication la contribution de la Fondation PiLeJe,
- à présenter succinctement le projet lors du colloque à l'Assemblée Nationale,
- à restituer les fonds alloués en cas de non réalisation.

Les dossiers arrivés après cette date et les dossiers incomplets ou manuscrits ne seront pas pris en considération, et aucune pièce complémentaire du dossier transmise après cette date ne sera acceptée.

Circuit d'examen d'un projet

